

# le snesup



© Didier Chamma

S U P P L É M E N T

## Dijon 2010 : un exercice exemplaire de démocratie

→ par Stéphane Tassel, secrétaire général du SNESUP-FSU

*De la démocratie partout, associer partout les acteurs des universités à tous les échelons de prise de décision : cette nécessité au cœur de nos revendications, loin d'être un concept mais bien une pratique, a permis d'irriguer nos réflexions impulsées pendant ce congrès d'études. Les conditions des débats préalables étaient réunies. Autour de trois thématiques, une centaine de congressistes, venus de tout le territoire, d'Outre-Mer, sont intervenus dans des échanges exprimant toute la richesse présente dans le SNESUP.*

*Nombreuses ont été les prises de parole dans le respect de leur diversité. Traduites dans les textes de ce 4 pages, les interrogations et les idées, parfois clivées, toujours constructives, ont alimenté les trois chantiers ouverts à cette occasion :*

- **un lien formation-recherche renforcé** pour toutes les études supérieures comme terreau de réussite sociale, citoyenne et professionnelle des étudiants ;
- **un maillage territorial assurant proximité, coopération, collégialité et démocratie** universitaires ;
- **des carrières revalorisées et épanouissantes** pour tous les collègues.



*Ces trois thématiques s'enrichiront d'autant plus que toutes et tous s'investiront dans le processus démocratique que nous avons décidé d'ouvrir pour substituer à une loi LRU abrogée un nouveau cadre législatif.*

*Si les propositions que nous avons avancées il y a quelques années restent d'actualité, le démantèlement*

*pièce par pièce du service public que nous subissons depuis près de trois ans semble nous éloigner de leur mise en œuvre. Cependant la lucidité de la communauté universitaire, acquise par la bataille des idées menées pendant nos dernières mobilisations, nous permet de dépasser cette difficulté et nous impose **une triple exigence dans notre processus de réflexions et de propositions** : imaginer un avenir possible nourri par la force créatrice de l'université, récuser le repli sur soi instillé par les attaques gouvernementales successives, et mener les luttes qui garantiront l'existence d'un tel projet de rupture.*

*Soyons audacieux et ambitieux pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche ! Les réponses attendues par la communauté universitaire ne peuvent être plus longtemps ignorées. ●*

# Un lien formation-recherche renforcé

→ par Marc Champesme, Heidi Charvin, Marc Neveu

La commission Formation-Recherche du congrès d'étude des 3-4 juin 2010 à Dijon a mis en débat de nombreuses questions. La diversité des points de vue est grande et donc ils nécessiteront une réflexion approfondie et collective d'ici le congrès d'orientation de 2011. Dans les débats, les principales propositions soumises sont :

## 1. Concilier indépendance scientifique et réponse aux besoins sociaux

La création de connaissances est un besoin social qui nécessite l'indépendance de la recherche face aux pilotages (politiques, économiques, du marché, etc.). Nous devons affiner l'articulation entre deux aspects de la recherche et de la formation qui ne sont pas antagonistes :

- la recherche et la formation académiques, dont le développement suit des logiques scientifiques propres, d'une part ;
- la recherche et la formation comme réponse à des besoins sociaux d'autre part, dont la définition nécessite une ouverture en dehors du champ universitaire et le développement de la mission de diffusion des connaissances.

## 2. Développer recherches et formations dans tous les champs des connaissances

L'accroissement considérable de la part des financements par projets menace formations et recherches, notamment dans le domaine des ALLSHS mais plus généralement dans l'ensemble des thématiques jugées non « prioritaires » (notamment par la SNRI<sup>(1)</sup>). Les financements récurrents très majoritaires pour l'ensemble des thématiques sont une garantie de l'indépendance des choix thématiques de recherche et de recrutement de personnels statutaires ayant le droit d'être rattachés à un ou plusieurs laboratoires. Cela s'oppose à la stratégie gouvernementale de pilotage par les alliances et l'ANR et à la logique des financements privés exigeant des retours sur investissement ou privatisant des connaissances (soutenances à huis clos, brevets...).



## 3. Construire un système unifié de formation universitaire articulé sur diverses voies ?

Il est urgent de mettre fin à la sélection dans l'ensemble des formations, d'ouvrir des voies de réussite à tous les bacheliers (général et technologique et professionnel), de permettre des poursuites d'études au plus haut niveau pour tous les diplômés qui le souhaitent, le cas échéant en mettant en place des parcours d'adaptation, et de gagner un cadrage national des formations et diplômes.

Le lien enseignement-recherche dès les premières années pour toutes les formations du supérieur (en respectant la spécificité des champs disciplinaires) est garant d'une formation réflexive, développant des approches critiques et synthétiques.

L'harmonisation des dotations en moyens humains et financiers entre l'ensemble des filières de formation doit être accrue, notamment au moyen d'un système d'allocation des moyens fondé sur une évaluation des besoins.

La formation pédagogique (FI et FC) des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur, la constitution d'équipes pédagogiques et l'accès des PRAG/PRCE docteurs à des emplois de MCF (notamment dans les CPGE et STS) sont à développer et à systématiser.

La proposition d'un cycle licence technologique associant IUT et autres composantes universitaires devra être affinée, notamment pour définir les modalités qui permettraient d'y associer les STS.

## 4. Le dualisme CPGE-grandes écoles vs Universités

Ce sujet a été largement abordé et le débat doit être poursuivi sur le rapprochement et/ou l'intégration des CPGE et grandes écoles aux universités. Des éléments du débat : favoriser une plus grande présence des enseignants-chercheurs dans les CPGE et introduire davantage la recherche dans les programmes de CPGE ou (à l'inverse) ne pas introduire le « modèle CPGE » dans les universités et aller vers la suppression des GE. S'opposer à la différence des moyens en personnels et en dotations qui favorisent outrageusement les CPGE et GE.

## 5. Revitaliser une formation continue qualifiante au sein du service public d'enseignement supérieur et de recherche

Le constat de l'enrichissement réciproque FI et FC implique une volonté plus forte de travailler des formations incluant la FC. Notamment en assurant un meilleur continuum entre FI et FC (rendant le retour vers les études plus aisé). La réflexion sur FC, FTLV<sup>(2)</sup> et apprentissage doit être poursuivie.

## 6. Évaluation

Les réflexions entreprises à la suite du congrès 2009 sur la nécessité d'une évaluation formative (d'abord et avant tout qualitative), contradictoire, par des pairs élus (CNU, CoNRS...), indissociable des évaluations des équipes, des laboratoires et des institutions seront poursuivies (par exemple selon des pistes telles que la rotation systématique des évaluateurs). ●

(1) SNRI : Stratégie nationale de recherche et d'innovation.

(2) FTLV : Formation tout au long de la vie.

**COMMISSIONS**

# Quel service public pour l'enseignement supérieur et la recherche ?

→ par Marc Delepouve, Pierre Duhaucourt, Corinne Terreau

**Fondement de la démocratie, le Service public (SP) d'enseignement supérieur et de recherche est incompatible avec la concurrence et la recherche du gain financier.**

**Les missions**

La formation doit reposer sur un équilibre entre trois dimensions : humaine, citoyenne, professionnelle. Le soin à accorder à ce triptyque est une mission générale du SP d'enseignement supérieur. Pour la recherche, un équilibre doit être trouvé entre une dynamique libre et autonome et la prise en compte des besoins sociaux.

Les transformations exigées par le SNESUP passent par l'abrogation du Pacte recherche et de la loi LRU et de leurs textes d'application. Le travail en commission a rappelé que le SP de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR) est au fondement de la démocratie et obéit aux missions et principes de :

- gratuité ;
- égalité des chances (à manier avec précaution) et des droits. Quels droits sociaux pour les étudiants ? Pour les personnes en formation continue et privées d'emploi... ?
- aménagement du territoire, proximité ;
- investissement pour l'avenir ;
- laïcité ;
- multiculturalisme ;
- diversité des approches, des méthodes, des savoirs. Pérennisation et développement de la recherche fondamentale et des L-SHS ;
- expertise indépendante et plurielle ;
- stabilité des personnels, garanties statutaires et concours ;
- gestion démocratique et réponse aux besoins sociaux articulée avec l'indépendance pédagogique et scientifique ;
- transparence, lisibilité, à opposer à la multiplication et aux imbrications actuelles des structures ;
- collégialité ;

**MANIFESTE POUR LES SERVICES PUBLICS**

**La Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics, à laquelle participe la FSU, a publié en 2007 un manifeste pour les services publics <http://www.convergence-sp.org/spip.php?article850>**

**À côté de principes de fonctionnement, ce texte présente une conception des services publics aux missions générales incompatibles avec la concurrence : intérêt général, égalité, maillage de l'ensemble du territoire...**

- coopération, mise en réseau ;
- souci d'efficacité, opposé à rentabilité financière.

**Organisation, de l'international au local**

Les politiques économiques et universitaires actuelles internationales, européennes et nationales développent la concurrence tous azimuts (cf. le principe fondamental de libre concurrence de l'Union européenne) ainsi que les imbrications entre d'un côté ESR et de l'autre économie, finance, entreprises, au détriment des missions de SP.

Questions émanant de la commission et du débat plénier :

- Quelle articulation entre les différentes échelles, de l'international au local ?
- Quel mode de coopération internationale ?
- Démocratie et articulation entre la réponse aux besoins sociaux et les libertés scientifiques nécessitent des instances *ad hoc* aux niveaux européen, national et régional. Un parlement national de la science ? Des CRESER régionaux ?

• Quelle composition de ces instances et des conseils d'établissements ? Quelle place des élus des différentes catégories de personnels, des étudiants, des politiques, des confédérations syndicales, des associations concernées ? Est rappelé un mandat du SNE-SUP : des présidents d'université et des bureaux élus par le CA et responsables devant lui.

- Quelles modalités d'auto-évaluation et de réflexion stratégique aux différents niveaux, de l'international aux établissements ?
- Quelle autonomie (non concurrentielle !) des établissements ? Quel cadre national ?
- Dans quelle mesure et selon quelles modalités le SP d'ESR peut-il être confié à des organismes privés à but non lucratif ?
- Quels droits syndicaux ?
- Quelles marges de manœuvre au plan des établissements et des régions ? Quelles revendications immédiates à ces niveaux ?

**Financement**

Gratuité des études, laïcité, indépendance impliquent un financement public. Une exception est-elle à considérer pour la formation professionnelle pour adulte au service d'une entreprise ?

La même nécessité de financement public porte sur la recherche publique. Une exception est-elle à considérer pour les contrats avec des entreprises : celles qui en bénéficieraient devant en supporter le coût ? Doivent-elles alors abonder le budget général de l'établissement public, au risque d'une influence sur la politique de celui-ci ? Au contraire faut-il que ce budget soit financé exclusivement via l'impôt ?

L'ampleur des besoins sociaux et environnementaux exige un développement massif de l'ESR public aux échelles internationale, européenne et nationale. Cela appelle un financement public fortement accru, que l'on retrouve pour d'autres secteurs. D'où la question de la politique fiscale nationale, européenne et internationale.

Enfin, l'économie actuelle, basée sur l'innovation et l'ultra compétition internationale, contraint à une lutte entre les territoires qui mène – entre autres – à une destruction de l'ESR en tant que SP. D'où : quels modes d'échanges internationaux de biens, services, capitaux, technologies et savoirs ? ●



© Didier Chamma

# Quelle carrière, quels statuts pour les universitaires ?

→ par Noël Bernard, Jean-Luc Godet, Claudine Kahane



© Didier Chamma

**Les débats de la commission « statuts », qui réunissait vingt camarades, ont montré par leur animation à la fois les fortes inquiétudes devant la situation actuelle et les fortes attentes concernant la réflexion en train de se lancer.**

Avec la RGPP, la loi LRU et tous leurs décrets d'application, avec la mise en concurrence à tous les niveaux, les conditions de travail des universitaires ne cessent de se dégrader. Avec la décentralisation de la gestion au niveau local et le passage aux RCE, c'est à une dérégulation généralisée que nous devons faire face. Les cas de harcèlement, de mise au placard, d'exclusions de laboratoires et de souffrance au travail se multiplient. La précarité explose. Après la mise à mal des statuts des enseignants-chercheurs l'an dernier, les menaces pèsent désormais sur les statuts des enseignants de second degré.

Le contexte des graves attaques contre les retraites a également été souligné lors de nos échanges. L'exigence de défendre le système des retraites et des pensions en tant que salaire continué a été réaffirmé et a fait l'objet d'une motion appelant l'ensemble des collègues à la mobilisation.

On trouvera sur le site du SNESUP un compte rendu détaillé de cette commission, le texte qu'elle a soumis au vote du congrès ainsi que la motion sur les retraites.

Ces documents font apparaître une triple démarche :

- ancrer nos travaux dans une analyse lucide de la crise à laquelle nous sommes confrontés et des situations de plus en plus difficiles que vivent de nombreux collègues, notamment, mais pas seulement, nos collègues non titulaires ;
- articuler la réflexion inaugurée à ce congrès avec le maintien d'une lutte résolue pour

nos revendications immédiates rappelées dans ces documents ;

- pousser la réflexion à fond avec la participation la plus large pour élaborer une alternative à la politique actuelle.

C'est ainsi que nous lançons plusieurs chantiers de réflexion en vue d'actualiser et approfondir les propositions du syndicat :

## Missions et services des universitaires

Quelles sont les missions des enseignants-chercheurs ? Celles des enseignants de second degré ? Celles des enseignants non titulaires ? Comment assurer le droit à la recherche ? Quelles tâches peut-on (doit-on) accepter ? Comment prendre en compte l'ensemble des activités en évitant l'écueil de la modulation et en clarifiant la différence entre modulation, décharge et référentiel ?

## Carrières

Comment donner une perspective aux enseignants-chercheurs, aux enseignants de second degré ? Quelle perspective pour les non-titulaires ? Quelles garanties doivent apporter les statuts ? Un corps unique des enseignants-chercheurs peut-il être mis sur pied ? sous quelle forme, avec quel rythme de progression ? Comment et par qui doivent être gérées les carrières ? L'évaluation doit-elle intervenir, et comment ?

## Formation initiale et continue

Quelle finalité, quelles exigences ? Comment en garantir le bénéfice à chacun ? Quelles structures mettre en place ?

## Statuts des doctorants, post-doctorants et ATER

Que doivent garantir ces statuts ? Quelle fina-

lité autre que le financement de la thèse ? Faut-il maintenir le statut d'ATER ? Un statut de fonctionnaire-stagiaire répond-il à nos revendications ? Quelles modalités peut-il revêtir ?

## Droits des personnels titulaires et non titulaires de la fonction publique

Mutations, congés, droit syndical, etc. Comment restaurer ces droits dans l'enseignement supérieur où ils sont bafoués ?

## Recrutements

Pour les différents statuts de titulaires et de non-titulaires, quelles modalités peuvent garantir un recrutement transparent et équitable ? Pour les enseignants-chercheurs le SNESUP a proposé des concours sur regroupements d'emplois : quel contenu précis donner à cette proposition ? Le chiffrage des besoins en postes dans les établissements nécessite également d'être réactualisé et assis sur une argumentation.

Le descriptif ci-dessus des différents chantiers est volontairement peu détaillé. Il est en effet apparu nécessaire à la commission que soient d'abord discutés les principes généraux, et que la discussion ne soit pas enfermée dans des propositions déjà ficelées. Il est important que le travail de réflexion soit mené véritablement au fond, quitte à remettre en question les mandats du SNESUP, et conduite à des propositions à la fois novatrices et portées par tout le syndicat.

Sur l'ensemble de ces chantiers, des groupes de travail seront constitués. Ils prendront en compte chacune des contributions auxquelles nous appelons toutes les sections et tous les camarades. ●

### POUR UN PROJET ALTERNATIF, PARTICIPEZ À LA RÉFLEXION SYNDICALE !

Ces prochaines semaines et l'année qui vient, prolongeons la dynamique des premiers débats du congrès de Dijon pour construire un projet alternatif. La réflexion doit se poursuivre pour aboutir lors du congrès d'orientation 2011 à un ensemble de propositions précises.

Réunions, tables rondes sur ces thématiques vont animer la vie des sections, des établissements, et des secteurs du syndicat. La direction nationale y participera.

La contribution de tous est souhaitée. Les textes transmis à [pour-un-projet-alternatif@snesup.fr](mailto:pour-un-projet-alternatif@snesup.fr) seront mis en ligne dans un dossier spécifique du site. Début décembre 2010, une initiative coordonnée permettra d'échanger avec nos

partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Construire notre projet exige de créer les conditions de son existence, de mener pied à pied les batailles locales ou nationales pour la défense concrète des activités et des collègues, pour le budget et les créations d'emploi, pour nos retraites... et de confirmer le SNESUP comme premier syndicat de l'enseignement supérieur dans les élections à venir (CNRS, CNU...).

Les réponses sont attendues par la communauté universitaire. Impliquons-nous vite dans cette élaboration. Rendons possible une réelle rupture pour renouer avec le service public d'enseignement supérieur et de recherche. *Michelle Lauton*